

	PRIX DU TRINÔME ACADÉMIQUE Règlement
Objet	Le trinôme de l'académie d'Orléans-Tours décernera un prix annuel du trinôme destiné à récompenser le meilleur travail d'un groupe d'élèves, d'une classe ou de plusieurs classes, portant sur des questions de défense ou de sécurité. Le travail pourra prendre la forme d'une production d'élèves ponctuelle ou d'un projet pédagogique conduit sur l'année ou sur une partie de l'année qui aura donné lieu à une restitution collective. Un jury académique composé des représentants des trois composantes du trinôme (Education nationale, Armées, IHEDN) décerna le prix annuel. En fonction du nombre et la qualité de productions reçues, il pourra être décerné un prix « collège » et un prix « lycée » et/ou des prix ex-aequo.
Modalités de participation	Tous les élèves de collège ou de lycée (y compris les élèves de lycée professionnel) peuvent concourir. L'enseignant porteur du projet transmettra une fiche d'inscription Un dossier composé de tout document qui permettra de contextualiser, d'illustrer le travail des élèves ou d'apporter de informations complémentaires sur l'action ou le projet sera transmis. La production des élèves sera jointe au format numérique ou des photographies explicites attestant de l'action conduite La fiche d'inscription et les documents attenants seront transmis au format numérique à trinome@ac-orleans-tours.fr
Calendrier	Date limite d'envoi de la fiche d'inscription : 14 avril 2027 Date limite d'envoi du dossier documentaire : 7 mai 2027 Réunion du jury et attribution du prix : juin 2027